

## **Appel à candidature au fil de l'eau** **Seed-funding – soutien ponctuel et complémentaire à projets** **de recherche**

**Ampiric**  
**(Aix Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'enseignement pour**  
**l'éducation)**

**Aix-Marseille Université**

Le pôle pilote Ampiric (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'enseignement pour l'éducation), coordonné par Aix-Marseille Université, lance un appel à candidature de soutien à la production des données de la recherche et/ou à la valorisation de la recherche, pour venir abonder le financement de projets de recherche structurants et/ou d'évènements scientifiques du périmètre du pôle. Les demandes seront étudiées au fil de l'eau par le Comité Scientifique Interne (CSI) d'Ampiric, afin de garantir une réactivité face aux besoins exprimés. Le financement accordé permettra de répondre à des besoins ponctuels, pour des dépenses à échéance de 6 mois.

Les demandes de financement s'inscrivent dans le cadre de projets de recherches interdisciplinaires et devront mettre en évidence leur pertinence en regard des orientations d'Ampiric. Il est attendu des propositions qu'elles contribuent de façon explicite et innovante au développement du démonstrateur que constitue Ampiric, au travers :

- des apprentissages des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, raisonner, respecter autrui),
- de l'enseignement de ces apprentissages dans le cadre scolaire (primaire et secondaire),
- de la formation initiale et/ou continue des enseignants en charge de ces enseignements,
- de la formation de formateurs dans la perspective d'un développement de l'adossement à la recherche de la formation de ces enseignants.

Les projets pourront contribuer à l'analyse des espaces scolaires, des élèves et de leurs conditions d'apprentissage, des établissements scolaires, des conditions d'enseignement et de formation des enseignants, dans le périmètre géographique du projet (Académie d'Aix-Marseille).

Seuls les projets dans le périmètre thématique d'Ampiric seront éligibles. L'examen des demandes portera sur la qualité du projet et son insertion dans les axes de recherche d'Ampiric. Le caractère interdisciplinaire du sujet proposé retiendra particulièrement l'attention du CSI. La plus grande attention sera portée aux projets impliquant plusieurs laboratoires du périmètre.

Ampiric vise à améliorer les performances des élèves, notamment les élèves en difficulté, dans leurs apprentissages des savoirs fondamentaux par le développement de l'adossement de la formation des enseignants à la recherche pour l'éducation (<https://www.univ-amu.fr/fr/public/ampiric>).

Ampiric fédère 23 laboratoires dans le champ transverse Apprentissage et Éducation répartis en quatre pôles interdisciplinaires.

- *Les sciences numériques pour l'éducation* avec 1 UMR et 1 UR : UMR 7020 LIS, UR 4128 LIA (Avignon Université)

- *Les sciences humaines, contextes et milieux* avec 6 UMR : UMR 7304 CGGG, UMR 7310 IREMAM, UMR 7305 LAMES, UMR 7317 LEST, UMR 7303 TELEMME, UMR 8245 URMIS (Université Nice-Côte d'Azur)
- *L'éducation, la pédagogie, la didactique* avec 4 UMR et 5 UR: UR 4671 ADEF, UR 854 CAER, UMR 7373 I2M, IREM, UMR 7287 ISM, UR 853 LERMA, UR 3274 LESA, UMR 7031 LMA, UMR 7345 PIIM, UR LINE (Université Nice-Côte d'Azur)
- *Les sciences cognitives* avec 4 UMR et 2 UR: UMR 7291 LNC, UMR 7290 LPC, UMR 7309 LPL (avec l'Institut ILCB, lauréat de l'AAP Instituts Convergences), UR 849 LPS, UR 3273 Psyclé, UMR 7320 BCL (Université Nice-Côte d'Azur)

Dépenses éligibles :

- Déplacements
- Traitement des données (assistance technique, prestations de service...)
- Valorisation scientifique : soutien à l'organisation d'évènements, à la publication
- Gratification de stages

Financement accordé : de 600€ à 10 000 € selon les besoins.

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

1. Résumé du projet, justification du projet dans le cadre d'AMPIRIC (jusqu'à 5.000 signes)
2. Résumé exécutif de 10 lignes (destiné à la communication)
3. Partenaires du projet, dimension interdisciplinaire
4. Budget (indiquer les cofinancements existants et préciser la part demandée à Ampiric) et nature des dépenses demandées

Le comité scientifique d'AMPIRIC statuera régulièrement (6 fois par an) sur ces demandes au fil de l'eau.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à [mathilde.favier@univ-amu.fr](mailto:mathilde.favier@univ-amu.fr)

Pour tout renseignement complémentaire : [mathilde.favier@univ-amu.fr](mailto:mathilde.favier@univ-amu.fr)

## **Annexe 1 : Ampiric – Résumé exécutif**

AMPIRIC (Aix-Marseille – Pôle d’Innovation, de Recherche, d’Enseignement pour l’Éducation) est porté par Aix-Marseille Université (AMU) en partenariat avec l’académie d’Aix-Marseille, Avignon Université (AU) et l’Université de Nice Sophia Antipolis (UNS), le CNRS, l’Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), le Réseau Canopé, et la Région Sud.

AMPIRIC vise à améliorer les performances des élèves, notamment ceux qui sont en difficulté, dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux tout au long de leur parcours scolaire en développant expérimentant, diffusant des approches pédagogiques innovantes fondées sur les technologies numériques. Le projet vise à renforcer la mise en réseau entre terrain, formation et recherche. L’ensemble des actions du pôle sont conçues dans cette perspective, fondée notamment sur des communautés de pratiques entre équipes pédagogiques dans les établissements, de recherche dans les laboratoires et de production dans les entreprises.

Le projet vise cinq objectifs stratégiques : (OS1) Transformer la formation et l’accompagnement des enseignants pour faire évoluer leurs pratiques face aux défis liés aux apprentissages fondamentaux ; (OS2) Favoriser les coopérations recherche-terrain en soutenant les recherches-actions et en faisant vivre des communautés de pratiques ; (OS3) Améliorer notre compréhension des processus d’enseignement-apprentissage des savoirs fondamentaux en soutenant des recherches fondamentales, finalisées par les besoins de l’éducation et de la formation ; (OS4) Coproduire des outils et des applications au service des apprentissages fondamentaux au sein d’un CréativLab, et (OS5) Diffuser et valoriser les ressources pédagogiques sur les apprentissages fondamentaux. Cinq actions permettent d’opérationnaliser ces cinq objectifs.

Le dispositif d’évaluation et de mesure de l’impact du démonstrateur AMPIRIC repose sur un double suivi longitudinal : d’une part, un suivi des performances d’apprentissage des élèves et, d’autre part, un suivi de la professionnalité enseignante tout au long de la vie professionnelle, de l’entrée en 1<sup>e</sup> année de licence jusqu’à la formation continue des professionnels en exercice. Dans un premier temps, le projet sera expérimenté dans 8 réseaux académiques qui regroupent 535 écoles élémentaires, 97 collèges, 48 lycées (généraux et technologiques, professionnels et polyvalents) et 3 campus des métiers de l’académie d’Aix-Marseille. Dans un second temps, il s’élargira aux 13 autres réseaux académiques, à la région académique PACA et à l’Inspé de l’académie de Nice.

## Annexe 2 : Unités de recherche partenaires d'Ampiric

UMR 7064 – **Centre Méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire** – MESOPOLHIS/AMU-CNRS-Science-Po – Directeur : Marc Bernardot

[UMR 7310](#) – **Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman** (IREMAM/AMU-CNRS) – Directeur : Richard Jacquemond, Directeur-adjoint : Cédric Parizot

[UMR 7303](#) – **Temps, espaces, langages. Europe méridionale, Méditerranée** (TELEMME/AMU-CNRS) – Directeur : Xavier Daumalin

[UMR 7317](#) – **Laboratoire d'économie et de sociologie du travail** (LEST/AMU-CNRS) – Directeur : Thierry Berthet

[UR 4671](#) – **Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation** (ADEF/AMU) – Directrice : Christine Poplimont

[UR 3274](#) – **Laboratoire d'Études en Sciences des Arts (LESA/AMU)** – Directeur : Jean-Michel Durafour

[UMR 6057](#) – **Laboratoire Parole et Langage (LPL/AMU-CNRS)** – Directeur : Laurent Prévot, Directeur-adjoint : Serge Pinto

[UMR 7020](#) – **Laboratoire d'Informatique et Systèmes** (LIS/AMU-CNRS) – Directeur : Frédéric Bechet, Directeur-adjoint : Eric Busvelle

[UR 3273](#) – **Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion** (PSYCLE/AMU) – Directrice : Nathalie Bonnardel

[UMR 7345](#) – **Laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires** (PIIM/AMU-CNRS) – Directrice : Annette Calisti, Directeur-adjoint : Jean-Marc Layet

[UMR 7287](#) – **Institut des Sciences du Mouvement** (ISM/AMU-CNRS) – Directrice : Martine Pithioux, Directeur-adjoint : Gilles Montagne, Stéphane Viollet

[UMR 7291](#) – **Laboratoire de Neurosciences Cognitives** (LNC/AMU-CNRS) – Directeur : Thierry Hasbroucq, Directeur-adjoint : Boris Burle

[UMR 7031](#) – **Laboratoire de Mécanique Acoustique** (LMA/AMU-CNRS) – Directeur : Dominique Eyheramendy, Directeur-Adjoint : Pierre-Olivier Mattei

[UR 854](#) – **Centre Aixois d'Études Romanes** (CAER/AMU) – Directeur : Claudio Milanesi

[UMR 7290](#) – **Laboratoire de Psychologie Cognitive** (LPC/AMU-CNRS) – Directeur : Johannes Ziegler

[UMR 7304](#) – **Centre Gilles Gaston Granger** (CGGG/AMU-CNRS) – Directeur : Monsieur Pascal Taranto, Directeur adjoint : Giuseppe Di Liberti

[EA 849](#) – **Laboratoire de Psychologie Sociale** (LPS/AMU) – Directrice : Valérie Fointiat

[UMR 7373](#) – **Institut de Mathématique de Marseille** (I2M/AMU-CNRS) – Directeur : Peter Haissinsky

[EA 4128](#) – **Laboratoire d'informatique d'Avignon** (LIA/Université d'Avignon) – Directeur : Yannick Estève

[UMR 8245](#) – **Unité de Recherche Migrations et Société** (URMIS/ Université Paris Diderot – Université de Nice Côte d'Azur – IRD - CNRS) – Directrice : Swanie Potot

[UMR 7320](#) – **Bases, Corpus, Langages** (BCL/Université Nice Sophia Antipolis-CNRS) – Directrice : Fanny Meunier, Directeur-adjoint : Richard Faure

[LINE](#) – **Laboratoire d'innovation et numérique pour l'éducation** (LINE/URE Université Nice Côte d'Azur) – Directrice : Margarida Romero

[IREM](#) – **Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques** (Service commun AMU)  
Directeur : Olivier Gues